



Contact : sud-telecom59@orange.fr

11/2 chemin des Vieux Arbres 59650 V/Ascq

FAKE NEWS OU REALITE ?

En 2018, LC France a mené simultanément trois chantiers afin de mettre en place son projet d'alignement sur la structure juridique existant déjà chez Armatix, le changement de Convention Collective, la fusion de toutes les Instances Représentatives du Personnel (Comité d'Entreprise, Délégués du Personnel, CHSCT) en une seule : le Comité Social et Economique. Cela, sans oublier des Négociations Annuelles Obligatoires marathon au résultat plus qu'insatisfaisant pour la très grande majorité des salariés !

Au moment où les rumeurs les plus fantaisistes et les affirmations mensongères vont bon train, et à quelques semaines des élections professionnelles, il est temps de faire la part du vrai et du faux !.

VRAI ou FAUX : SUD AURAIT VALIDE LE CHANGEMENT DE CONVENTION COLLECTIVE ?

FAUX ! Depuis le décret Devedjian de 2001, la Convention Collective de référence des centres d'appels externalisés, sous-traitants, est celle des Prestataires de Services du Secteur Tertiaire.

LC France a donc le droit de passer de la Syntec à la Prestataires de Services, à condition de dénoncer l'usage de l'ancienne Convention en respectant un préavis de 3 mois et en négociant dans les 12 mois des accords de substitution.

VRAI ou FAUX ? SUD AURAIT REVENDIQUE DE PASSER DE 0 JOUR DE CARENCE MALADIE A 3 ?

FAUX ! A défaut d'accord, c'est la nouvelle Convention Collective qui s'appliquerait à toutes et tous au bout des 3+12 mois, c'est-à-dire 0 jour de carence maladie pour les Cadres et 7 jours de carence pour les Employés !

Sans mobilisation des salarié-es permettant d'obtenir un mieux disant social, SUD a donc dû accepter un compromis pour que les salarié-es n'aient pas à subir demain 7 jours de carence.

Ailleurs, là où SUD est plus fort, les salarié-es ont obtenu, par le rapport de force, un système gradué (Teleperformance) ou 0 jour pour les deux premiers arrêts de l'année (Booking.com) !

VRAI ou FAUX : SUD A ETE LE SEUL SYNDICAT A APPELER A FAIRE GREVE POUR FAIRE ABOUTIR LES REVENDICATIONS DES SALARIES ?

VRAI ! Et désespérément seul, alors que tous les autres formaient une intersyndicale basée sur le plus petit dénominateur commun revendicatif et ne menaient aucune action !

VRAI ou FAUX : SUD A SIGNE LES NAO 2018 ?

VRAI ! Mais après des mois de débrayages proposés par SUD et de « négociations » assez stériles, malgré la présence d'un cabinet d'expertise « indépendant » choisi et payé par la Direction.

Le 3 octobre, suite à chantage à la signature du type « Soit vous signez maintenant, soit il n'y a aucun accord », la Délégation SUD a donné son aval à des mesurette, dont certaines étaient même contestables sur le plan du Droit !!!

Pour sa part, l'équipe SUD de Villeneuve d'Ascq n'était pas favorable à cette signature....

VRAI ou FAUX : SUD A ETE LE SEUL SYNDICAT A ECRIRE A LA DIRECTION POUR DEMANDER LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE FIN D'ANNEE PRECONISEE PAR MACRON ?

VRAI ! Cette mesure d'urgence (500€ à 1000€ net sans cotisations sociales et non imposable), préconisée par Macron en réponse à la mobilisation et aux actions des Gilets Jaunes, a déjà été actée par des entreprises du secteur telle que Teleperformance, et ce, dès le mois de décembre !

Alors, faites vos comptes. Qui vous a réellement informé et qui a vraiment agi dans votre seul intérêt pendant cette mandature, écourtée pour cause de Loi Macron Pénicaud, et allant de juin 2017 à fin décembre 2018 ?

NE NOUS REGARDEZ PAS , REJOIGNEZ-NOUS !